

L'honorable sénateur Robertson dépose sur la Table:

—Rapport du surintendant des assurances sur le fonctionnement de la Loi d'assurance des soldats de retour pour l'année terminée le 31 mairs 1947, en vertu des dispositions des Statuts du Canada, 1920, chapitre 54, article 19 (version française).

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la prise en considération des amendements apportés par la Chambre des communes au Bill (C-2), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne".

Lesdits amendements sont agréés.

*Ordonné:* Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a agréé, sans amendement, les amendements qu'elle a apportés audit bill.

Suivant l'Ordre du jour, l'honorable sénateur Robertson propose que le Bill (339), intitulé: "Loi modifiant la Loi des pensions de vieillesse", soit maintenant lu une deuxième fois.

Après débat, il est

*Ordonné:* Que le débat sur ladite motion soit ajourné à demain.

Le Sénat s'ajourne.